

Lettre de Jean Monnet à Pierre Werner (Paris, 26 mai 1970)

Légende: Le 26 mai 1970, Jean Monnet, président du comité d'action pour les États-Unis d'Europe (CAEUE), adresse une lettre à Pierre Werner, ministre d'État, président du gouvernement et ministre des Finances du Luxembourg, dans laquelle il fait part de ses observations au sujet du rapport intérimaire au Conseil et à la Commission sur la réalisation par étapes d'une Union économique et monétaire.

Source: Archives familiales Pierre Werner, Luxembourg.

Copyright: (c) Archives familiales Pierre Werner

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_jean_monnet_a_pierre_werner_paris_26_mai_1970-fr-3b214683-5452-4165-ba10-14485c64f79c.html

Date de dernière mise à jour: 26/11/2012

COMITÉ D'ACTION
POUR LES
ÉTATS-UNIS D'EUROPE

727 52-36
553 24-64

Assemblée

83, AVENUE FOCH, PARIS XVI^e

le 26 mai 1970

Mon cher Président,

Je souhaite revenir sur notre conversation au sujet du rapport de votre Comité. J'en ai pris connaissance et ai discuté avec M. Clappier.

Je vous envoie ces quelques réflexions avant que nous parlions au téléphone mercredi après-midi.

Le rapport de votre Comité montre clairement une différence entre ceux qui veulent commencer une action monétaire de suite et ceux qui veulent reporter cette action monétaire après que l'union économique aurait été réalisée.

Le fait d'indiquer ces divergences profondes est très utile. Mais en même temps, je pense que pour surmonter cette différence il ne faut pas brusquer la discussion.

La suggestion que vous me faisiez l'autre jour de rendre visite au Chancelier Brandt est bonne. Vous devriez aller le voir le plus tôt possible et avoir une conversation avec lui avant le Conseil des Ministres les 8 et 9 juin.

Je pense que le mieux serait d'obtenir alors du Conseil des Ministres de la Communauté un nouveau mandat au Comité que vous présidez. Le Conseil demanderait à votre Comité des études plus complètes de la première étape tendant à préciser :

- les implications économiques et les modalités techniques d'un régime spécifique de change pour les pays de la C. E. E., appuyé sur un Fonds européen de stabilisation des changes ;
- les méthodes par lesquelles des progrès réels pourraient être faits dans la voie de l'harmonisation économique.

De cette manière, le nouveau rapport demandé à votre Comité pourrait concilier les deux points de vue qui s'expriment dans votre rapport préliminaire.

J'ai pleine confiance que vous pourriez ainsi dégager une solution unanime au sein de votre Comité.

*Je vous prie de croire à mes sentiments
amicaux.*

Jean Monnet

Jean Monnet

Monsieur Pierre WERNER
Ministre d'Etat
Ministre des Finances

LUXEMBOURG